

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 5 mars 2018 à 19h00, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2018-03-035 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par M. Michel Prince et il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté. Que l'ordre du jour suivant soit accepté, le point varia demeurant ouvert.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes ;
5. Adoption des comptes à payer ;
6. Dépôt de la situation financière : juin et novembre
7. Rapport des comités ;
 - 7.1 Comité famille et ami des enfants
 - 7.2 Autorisation de donner le mandat à la DG de former un comité de sélection pour analyse des soumissions.
8. Administration ;
 - 8.1 Dossier Assurance (M. Alain Laviolette, courtier)
 - 8.2 Période de questions exclusive à l'assurance
 - 8.3 Congrès DG 13,14 et 15 juin
 - 8.4 Résumé loi 122
9. Aqueduc et égouts ;
 - 9.1 Acceptation du cahier charge préparer par l'ingénieur
10. Sécurité publique ;
11. Voirie ;
12. Urbanisme et environnement ;
 - 12.1 Rencontre MRC modification au schéma
13. Loisirs et culture ;
 - 13.1 Demande de subvention fête nationale
 - 13.2 Repas de cabane à sucre
 - 13.3 Démission de Mme Claudette Dupuis comme bénévole à la bibliothèque
 - 13.4 Gagnant sculpture de neige et concours de pâtisseries
14. Affaires diverses ;
 - 14.1 Liste de la correspondance ;
 - 14.2 Rencontre avec le député provincial
15. Varia ;
 - 15.1 Rapport de l'inspecteur
 - 15.2 Demande de dérogation mineure de M. Yves Nadeau
 - 15.3 Projet accepté rampe d'accès.
 - 15.4 Demande de la fédération de l'histoire
 - 15.5 Rencontre avec la MRC 5 fois durant l'année

- 15. Période de questions ;
- 16. Levée de la séance.

2018-02-036 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 5 mars 2018 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Caron, appuyé par M. Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mois de février, après y avoir apporté quelques légères corrections. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus :	2 944.88\$
Salaire DG :	1664.10 \$
DAS mensuel :	3 655.46\$
Électricité :	2 787.41\$
Téléphones :	298.51\$

2018-03-037 5. ADOPTION DES COMPTES A PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de **66 556.06\$** a été présentée aux élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Caron, appuyé par M. Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

QUE la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

Association Résidants Lac Nicolet inc. (subvention 2017)	3 000.00
Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.19
Receveur Général du Canada (DAS)	975.28
Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 583.15
Ministre du Revenu du Québec (CNT 2017)	97.03
Visa Desjardins (divers achats)	78.20
La Capitale (février)	915.09
Desroches Groupe Pétrolier (janvier)	1 160.66
André Henri, maire	890.00
Michel Prince, conseiller	342.48
Christine Marchand, conseillère	342.48
Rémy Larouche, conseiller	342.48
Claude Caron, conseiller	342.48
Jonatan Roux, conseiller	342.48
Gilles Gosselin, conseiller	342.48
Bell Mobilité inc. (février)	53.99
Buropro (février)	413.65
La Capitale (mars)	938.77
Desroches Groupe Pétrolier (février)	1 112.74
Entretien Général Lemay (4e vers. déneigement & travaux)	2 891.07
Excavation Marquis Tardif inc. (4e vers. déneigement & travaux)	16 554.59
Gesterra (janvier & février)	8 895.49
Groupe Environex (janvier)	208.68
Hamel Propane inc. (janvier)	182.78

Hydro-Québec (éclairage public / janv.)	253.16
Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	526.88
Hydro-Québec (salle municipale)	936.08
Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	213.16
Hydro-Québec (quai)	62.37
Hydro-Québec (station pompage / égouts)	566.91
Hydro-Québec (éclairage public / fév.)	228.85
Monty Sylvestre conseillers juridiques inc. (avocate - déc. & janv.)	2 941.16
Sogetel (février)	244.52
Therrien Couture avocats S.E.N.C.R.L. (avocat - déc. & janv.)	2 135.77
Vivaco Groupe Coopératif (février)	141.51
Alarme Bois-Francs inc. (appel service)	250.07
Carrefour Action Municipale & Famille (adhésion 2018)	43.69
Éditions Yvon Blais (renouvellement code mun.)	165.90
FQM (Dicom / colis)	67.98
Garage A. Taschereau inc. (essence)	25.00
Groupe HBG Arpenteurs - géomètres (plans)	316.18
Tremblay Bois Migneault Lemay avocats (accès info. / nov.)	86.12
Les Éditions Juridiques FD inc. (mise à jour - Élec. / Réf.)	262.50
Veolia Water Technologies Canada inc. (fournitures - aqueduc)	202.57
Veolia ES Canada Services industriels inc. (dégeler égouts)	2 472.20
MRC d'Arthabaska (quote-part - 2018)	5 128.00
Total du salaire de la D.G. :	1 664.10
Total des salaires & déplacements :	4 586.14
TOTAL :	66 556.06 \$

6. DEPOT DE LA SITUATION FINANCIERE : RAPPORT PRESENTE 2 FOIS PAR ANNEE EN JUIN ET NOVEMBRE

Aucun

7. RAPPORT DES COMITÉS

7.1 COMITÉ FAMILLE ET AMI DES ENFANTS.

Madame Christine Marchand fait mention du compte rendu de la rencontre avec M. François Gardner concernant la mise sur pied du renouvellement de la politique familial, ami des Aînés et amis des enfants. La formation d'un comité est essentielle.

2018-03-038 7.2 AUTORISATION DE MANDATER A LA DG DE FORMER UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DES SERVICES D'INGÉNIERIES.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Michel Prince, et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Que la formation d'un comité de sélection est essentielle pour faire l'analyse des soumissions reçues.

Que la directrice générale est mandatée pour former ce comité.

8. ADMINISTRATION

8.1 DOSSIER ASSURANCE (M. ALAIN LAVIOLETTE, COURTIER)

La municipalité avise les citoyens que les propos qui seront tenus par M. Alain Laviolette se soir ne représente d'aucune façon l'opinion de la municipalité non plus celle des membres du conseil municipal.

M. Alain Laviolette courtier d'assurance avise les membres du Conseil municipal et les citoyens présents dans la salle que la compagnie d'assurance Essor ne renouvellera pas notre police d'assurance à partir du 23 mai 2018.

La raison de cette décision repose sur les honoraires exorbitants déboursés par l'assureur depuis 2011 pour défendre la municipalité et un de ses conseillers contre des procédures judiciaires déposées contre eux par certains citoyens.

8.2 PÉRIODE DE QUESTIONS EXCLUSIVE À L'ASSURANCE

La période de questions sur ce sujet a duré 30 minutes

2018-03-039

8.3 CONGRES DG 13,14 ET 15 JUIN

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription, d'hébergement et de repas encourus pour la participation aux assises annuelles de l'ADMQ sont entièrement aux frais de la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

CONSIDÉRANT que les frais de transport sont partagés en deux 2 municipalités en date du 13-14-15 juin 2018.

Sur proposition de M. Rémy, Larouche appuyé par M. Gilles Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

Que la municipalité accepte que Madame Thérèse Lemay, directrice générale assiste aux assises annuelles de l'ADMQ qui se tiendra à Québec et que les frais encourus soient à la charge de la municipalité.

Cette résolution autorise le paiement des frais encourus sur présentation des pièces justificatives pour l'hébergement, inscription et déplacement.

8.4 RÉSUMÉ LOI 122

La directrice générale fait un bref résumé de la formation de deux jours de la Loi 122.

9. AQUEDUC ET ÉGOUTS

2018-03-040

9.1 ACCEPTATION DU CAHIER CHARGE PRÉPARER PAR L'INGÉNIEUSE MADAME KARINE GUÉRARD.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par M. Michel Prince et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens accepte le cahier charge qui a été préparé par Mme Karine Guérard ingénieur. Ce document sera utilisé pour effectuer les demandes de soumission de service professionnel.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun

11. VOIRIE

Aucun

12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12.1 RENCONTRE MRC MODIFICATION AU SCHÉMA

Monsieur Claude Caron, conseiller présente un bref résumé du dossier.

13. LOISIRS ET CULTURE

2018-03-041

13.1 DEMANDE DE SUBVENTION FETE NATIONAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens désire présenter une demande de subvention pour réaliser la fête nationale 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Prince, conseiller, appuyée par Mme Christine Marchand conseillère il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Que le conseil municipal autorise Madame Sonia Lemay à titre de responsable d'agente culturel à présenter une demande d'aide financière pour la réalisation de la fête nationale 2018 au nom de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens.

2018-03-042

13.2 REPAS DE CABANE À SUCRE

CONSIDÉRANT QUE cette activité revient annuellement pour les citoyens de Saints-Martyrs-Canadiens.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Michel Prince, appuyé par le conseiller M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité des conseillers. Le maire n'ayant pas voté.

Que le tarif pour le souper de cabane à sucre est fixé à 10.00\$ par personne par adulte et de 4.00\$ pour les enfants. La contribution municipale est fixée aux ½ tarifs du coût.

2018-03-043

13.3 DÉMISSIONNE DE MME CLAUDETTE DUPUIS COMME BÉNÉVOLE À LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE Madame Claudette Dupuis a remis sa démission comme bénévole de la bibliothèque.

ATTENDU QU'en signe de reconnaissance pour le bénévolat qu'elle a si bien accompli dans notre petite bibliothèque depuis de nombreuses années nous désirons lui offrir un livre de lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Rémy Larouche, appuyé par le conseiller M. Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers. Le maire n'ayant pas voté.

Que nous acceptons la démission de Madame Claudette Dupuis et que l'achat d'un livre de lecture est également autorisé.

2018-03-044

13.4 GAGNANT SCULPTURE SUR NEIGE ET CONCOURS DE PÂTISSERIES.

ATTENDU QUE quatre (4) équipes y ont participé au concours de sculpture de neige. L'heureux gagnant choisi par les votes du public a été Jonatan Roux pour un montant de 25.00\$. Le prix de participation tiré au hasard au montant de 10.00\$ a été remis à Mme Christine Marchand.

ATTENDU QUE seulement deux personnes ont participé au concours de pâtisserie.

Le 1^{er} prix choisi par les votes du public a remporté un montant de 25.00\$ qui a été remis à Mme Hélène Therrien. \$. Le prix de participation au montant de 10.00\$ a été remis à Mme Thérèse Lemay.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Rémy Larouche, appuyé par le conseiller M. Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers. Le maire n'ayant pas voté.

Que la remise des prix aux gagnants est acceptée.

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 LISTE DE LA CORRESPONDANCE :

1. Prévention suicide remerciement pour votre appui à la prévention suicide
2. Demande de commandites pour la maison des jeunes des Haut-Reliefs

3. Offre de services Les Débroussailleurs G.S.L INC
4. Levée de fonds de la Fondation Jeunesse secondaire Disraeli
5. Concours mordu du bénévolat
6. Association forestière du Sud du Québec demande d'aide financière
7. Revue Odomag
8. Attestation de formation Pierre Ramsay Opérateur municipaux en eaux usées

14.2 RENCONTRE AVEC LE DÉPUTÉ PROVINCIAL

La rencontre est reportée.

15. VARIA

15.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR

Le rapport a été remis à chacun des élus.

2018-03-045

15.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. YVES NADEAU

ATTENDU QUE le Comité a pris connaissance du dossier et accepte la demande de dérogation conditionnellement à l'approbation du Ministère des Transports qui devront autoriser l'empiètement sur l'emprise en bordure de la route 161 sud.

ATTENDU QUE la présente demande est de rendre conforme un bâtiment qui existe depuis les années 1960 qui empiètent sur l'emprise de la route 161 Sud.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Caron, appuyé par M. Michel Prince et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

QUE les membres du Conseil acceptent la demande de dérogation conditionnellement à l'approbation du Ministère des Transports qui devra autoriser l'empiètement sur l'emprise en bordure de la route 161 Sud.

15.3 PROJET ACCEPTE RAMPE D'ACCÈS.

L'acceptation du projet pour refaire la rampe d'accès a été approuvée.

15.4 DEMANDE DE LA FÉDÉRATION DE L'HISTOIRE

Le sujet n'a pas été retenu.

2018-03-046

15.5 RENCONTRE AVEC LA MRC 5 FOIS DURANT L'ANNÉE

Sur proposition de M. Rémy Larouche, appuyé de Mme Christine Marchand il est résolu à l'unanimité des conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté.

Que les membres du conseil autorisent les déplacements prévus pour les rencontres des Directeurs généraux durant l'année 2018 à la MRC d'Arthabaska.

16. Période de questions

18. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée par M. Rémy Larouche à 19h50.

En signant le procès-verbal, le président de l'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Je soussignée certifie par la présente qu'il y a les crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

SIGNATURE : _____, **maire**

SIGNATURE : _____, **Directrice générale**